



Ville de
Parentis-en-Born

Département des Landes

Parentis-en-Born,
Le 17 mars 2026

**Mesdames et Messieurs les
Conseillers Municipaux**

Références : MFN/AL/2026/
Service : Direction Générale des Services
Suivi par : Alexandra LELONG
Objet : **Convocation du Conseil Municipal**
Séance ordinaire du Samedi 21 mars 2026

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se réunira en séance ordinaire **le Samedi 21 mars 2026 à 11h00 dans la salle du Conseil à la Mairie**

- ✓ Vérification du quorum
- ✓ Annonce des procurations
- ✓ Adoption de l'ordre du jour

Rapport n° 2026/021 : Affaires générales

Rapporteur : Madame NADAU, Maire sortante
Proclamation des résultats du 1^{er} tour l'Election Municipale du 15 mars 2026
Installation du Conseil Municipal

Rapport n° 2026/022 : Affaires générales

Rapporteur : Monsieur CORBI
Election du Maire

Rapport n° 2026/023 : Affaires générales

Rapporteur : Maire nouvellement élu
Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Rapport n° 2026/024 : Affaires générales

Rapporteur : Maire nouvellement élu
Élection des Adjoints au maire

Tél : 05 58 78 40 02
courrier@parentis.fr
www.parentis.fr

Lecture de la charte de l' élu local et du chapitre III du titre II du CGCT relatif aux conditions d'exercices des mandats locaux.

Toute correspondance est à adresser à : **Mme le Maire** - Hôtel de Ville - 258 Avenue Maréchal Foch - BP 42 - 40161 Parentis-en-Born Cedex



Ville de
Parentis-en-Born

Département des Landes

**APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES – DELEGATION DE POUVOIR PERMANENTE AU MAIRE –
COMMUNICATION DES ARRETES ET DECISIONS PRIS DURANT LA PERIODE DU 06
FÉVRIER AU 03 MARS 2026**

- Décision n° 2026-003 en date du 11.02.2026 : Occupation du domaine public – M. HACHEM – « O'Frenchy »
- Décision n° 2026-004 en date du 19.02.2026 : Occupation du domaine public – Opération de broyage de déchets verts – SIVOM
- Décision n° 2026-005 en date du 03.03.2026 : Marché "Restauration de l'Eglise St Pierre de Parentis en Born" - Objet : Avenant N° 2 : Création de trappes d'accès pour visite des charpentes Nord et Sud - Montant de l'avenant N° 2 : 2 836.29 € HT - 3 403.55 € TTC - Montant du Marché après avenant n° 2 : 462 356.95 € HT - 554 828.34 € TTC - Budget Principal Commune - Section Investissement - Opération 2502 Réhabilitation Eglise - Article 2313-Fonction 01
- Décision n° 2026-006 en date du 09.03.2026 : Occupation du domaine public – SAS LOISIRS AND SENSATIONS – Mme TETENOIRE Elisabeth
- Décision n° 2026-007 en date du 09.03.2026 : Occupation du domaine public – SAS PEPITES PARENTIS – Mme LADDRON Sabrina
- Décision n° 2026-008 en date du 12.03.2026 : Occupation du domaine public – LITTLE ITALY – M. MARTONE

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(ère) Collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

Madame le Maire,
Marie-Françoise NADAU



Tél : 05 58 78 40 02
courrier@parentis.fr
www.parentis.fr

Toute correspondance est à adresser à : **Mme le Maire** - Hôtel de Ville - 258 Avenue Maréchal Foch - BP 42 - 40161 Parentis-en-Born Cedex